



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°\_02\_/ AONO/CM/CIPM/SG/ST/2024 DU 10/05/2024

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPES DE POMPE  
A MOTRICITE HUMAINE(PMH) A TOUNGOU DANS LA COMMUNE DE MANDJOU,  
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

Objet de l'Appel d'Offres:

Dans le cadre de la mise en œuvre du Budget d'investissement Public au titre de l'exercice 2024, et de promouvoir l'accès facile à l'eau des populations, le Maire de la Commune de Mandjou, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de **construction d'un forage équipé d'une PMH à TOUNGOU dans la Commune de Mandjou, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.**

**1. Consistance des travaux**

Les travaux comprennent notamment :

- Installation et implantation ;
- Travaux de foration ;
- Equipement - Développement - essai de débit ;
- Superstructure ;
- Moyen d'exhaure ;
- Analyse des eaux et équipements des bénéficiaires

**2 - Allotissement**

Les travaux subdivisés en lot unique :

○ **Délai d'exécution**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres, est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

**4 Coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :**

N° lot	Intitulé des projets	Coût prévisionnel en TTC
Unique	Construction d'un Forage équipé d'une PMH à TOUNGOU	8 500 000 (Huit millions cinq cent) Francs CFA
<b>Huit millions cinq cent mille (8 500 000) FCFA TTC</b>		

**5 Participation et origine**

La participation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

**6 Financement :**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINDDEVEL) de la République du Cameroun, exercice 2024.

Imputation : 58 27 100 02 641229 464211 821

## 7 Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à 170 000 (Cent-soixante-dix mille francs CFA d'une validité de cent vingt (120) jours, au-delà de la date limite de validité des offres.

## 8 Consultation du Dossier d'Appel d'Offres:

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Mandjou aux numéros 690 91 27 91/677 00 03 56, dès publication du présent avis.

## 9 Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres:

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Mandjou, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 20 000 (Vingt mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Mandjou pour l'achat du DAO.

## 10 Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé auprès du Chef Service Technique de la Commune de Mandjou, sis au quartier BINDIA, au plus tard le 04/06/2024 à 10 heure locale et devra porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°\_02\_/AONO-PU/CM/CIPM/SG/ST/2024 DU10/05/2024**

**CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE(PMH) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 11 Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

## 12 Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 04/06/2024 à 11 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mandjou, dans la case Communautaire de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 13 Critères d'évaluation

### a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

#### ❖ Offre administrative

- absence d'une pièce administrative requise dans un délais de 48 heures;
- la non-conformité d'une pièce par rapport au modèle type dans un délai d'au plus de 48 heures ;

- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- L'absence de la caution de soumission.

❖ **Offre technique**

- offre technique incomplète ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- n'avoir pas de chantier abandonné ;

❖ Note de l'offre technique inférieure à **21 sur 29 soit au moins 70%**

❖ **Offre financière**

- offre financière incomplète ;
- absence d'un prix unitaire quantifié.

**b. Critères essentiels**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- la situation financière ;
- l'expérience ;
- le personnel ;
- les matériels.

**14 Attribution**

Le Maire de la Commune de Mandjou attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

**15 Durée de Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**16 Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Mandjou. Tel : 690 91 27 91

**NB : Pour tout acte de corruption bien vouloir prévenir le MINMAP au numéro vert suivant : 673 205 725/ 699 370 948**

Fait à Mandjou le 08 MAI 2024  
Le Maire(Autorité Contractante),



*Djoni Kassala*  
*Innocent Fyédéner*  
Maire

**Ampliations :**

- Préfet L&D ;
- DDMINMAP/L&D ;
- ARMP/EST (pour insertion dans le JDM) ;
- Président CIPM/CM (pour information) ;
- ST/CM (pour archivages) ;
- Affichage.